

Commune de Thiverval-Grignon
PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°1 du PLU



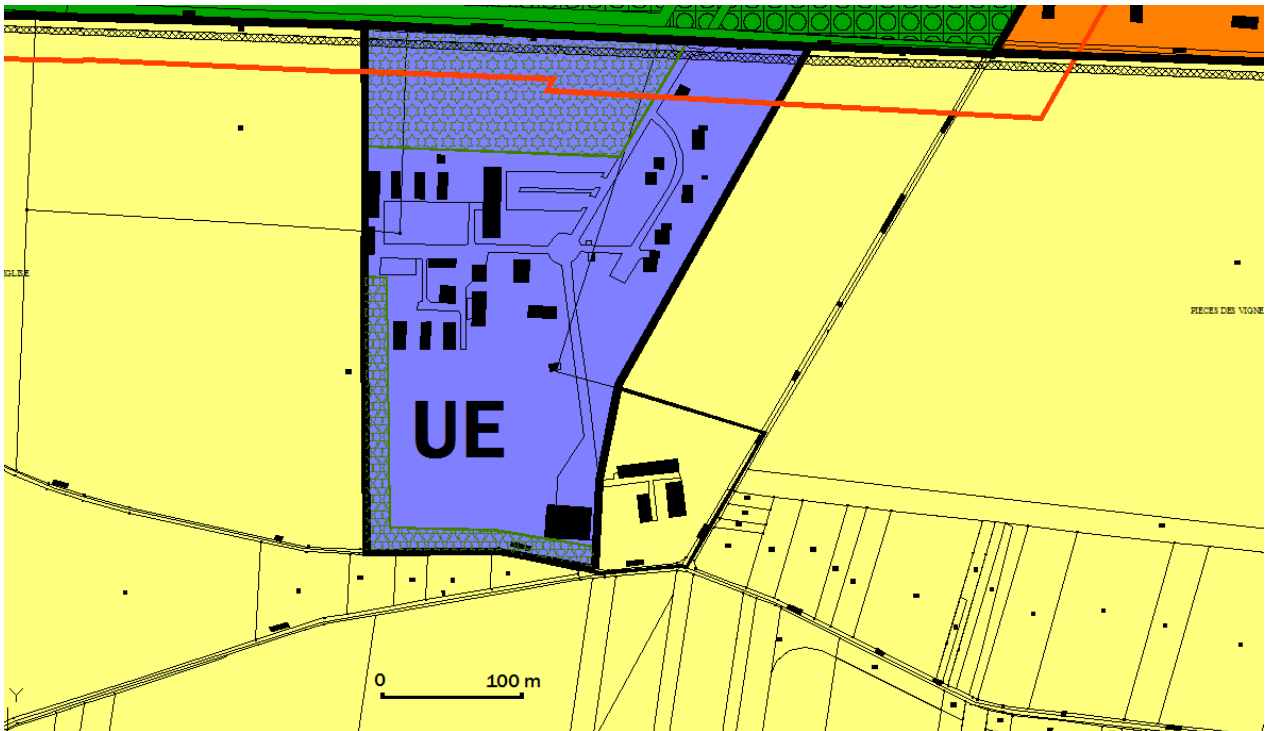
3- Documents graphiques

**Dossier approuvé par délibération du Conseil Municipal
du 2 octobre 2015**

Sommaire

Plan de zonage – extrait du PLU approuvé le 17 juin 2011	3
Plan de zonage après modification	4

Plan de zonage – Extrait du PLU approuvé le 17 juin 2011 Zoom sur le secteur de Folleville



Les zones urbaines

- ZONE UA**
Centres villes anciens
- ZONE UB**
Extension des centres anciens
- ZONE UC**
Zone pavillonnaire moins dense
- ZONE UD**
Zone destinée à recevoir des activités en lien avec la recherche et l'enseignement
- ZONE UE**
Zone à caractère mixte - secteur de Folleville
- ZONE UF**
Zone d'équipements sportifs
- ZONE UG**
Zone à caractère mixte en entrée Nord-Ouest
- ZONE UJ**
Zone Industrielle
- ZONE UZ**
Zone de l'aérodrome

Les zones d'urbanisation future

- ZONE AU**
Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- ZONE AUJ**
Zone à urbaniser à vocation d'activité

Les zones agricoles

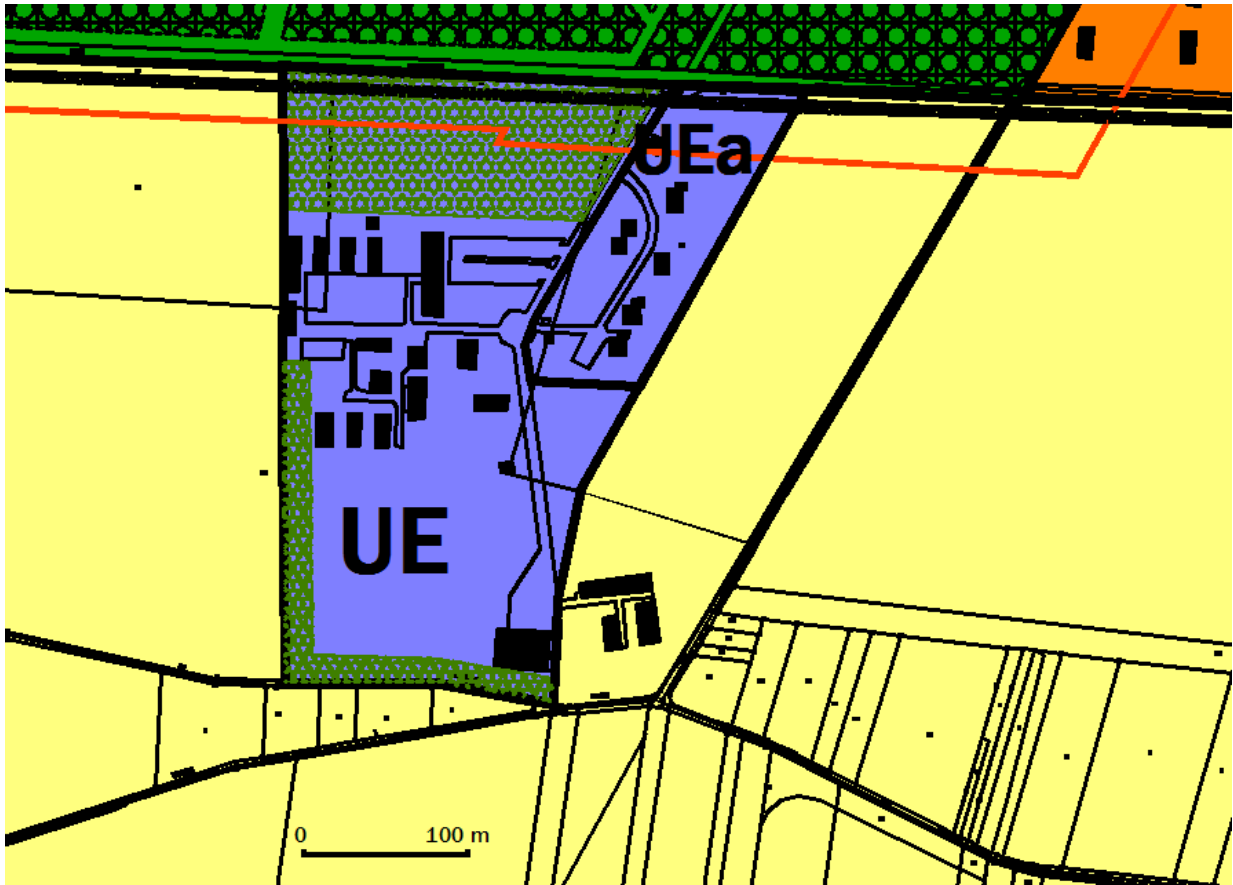
- ZONE A**
Zone naturelle réservée aux activités agricoles
- ZONES A'**
Zones spécifiques accueillant des établissements de recherche agronomique.
- ZONES A***
Zones agricoles protégées liées à la préservation de vues remarquables

Les zones naturelles

- ZONE N**
Zones naturelles à protéger en raison de la qualité du site
- ZONE Ng**
Réalisation d'un parcours de golf

- Espace Boisé Classé à protéger ou à créer
- Bande de protection de 50 m comptée à partir de la lisière du massif boisé de plus de 100 ha
- Plantation à protéger ou à créer au titre de l'article L.123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme
- Polygone d'implantation
- Zone non aedificandi (Éléments de paysage à créer ou à préserver au titre de l'article L.123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme)

**Zonage après modification
Zoom sur le secteur de Folleville**



Les zones urbaines

- ZONE UA**
Centres villes anciens
- ZONE UB**
Extension des centres anciens
- ZONE UC**
Zone pavillonnaire moins dense
- ZONE UD**
Zone destinée à recevoir des activités en lien avec la recherche et l'enseignement
- ZONE UE**
Zone à caractère mixte - secteur de Folleville
- ZONE UF**
Zone d'équipements sportifs
- ZONE UG**
Zone à caractère mixte en entrée Nord-Ouest
- ZONE UJ**
Zone industrielle
- ZONE UZ**
Zone de l'aérodrome

Les zones d'urbanisation future

- ZONE AU**
Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- ZONE AUJ**
Zone à urbaniser à vocation d'activité

Les zones agricoles

- ZONE A**
Zone naturelle réservée aux activités agricoles
- ZONES A'**
Zones spécifiques accueillant des établissements de recherche agronomique.
- ZONES A***
Zones agricoles protégées liées à la préservation de vues remarquables

Les zones naturelles

- ZONE N**
Zones naturelles à protéger en raison de la qualité du site
- ZONE Ng**
Réalisation d'un parcours de golf

- Espace Bolsé Classé à protéger ou à créer
- Bande de protection de 50 m comptée à partir de la lisière du massif bolsé de plus de 100 ha
- Plantation à protéger ou à créer au titre de l'article L123-L-5 7° du Code de l'Urbanisme
- Polygone d'implantation
- Zone non aedificandi (Éléments de paysage à créer ou à préserver au titre de l'article L123-L-5 7° du Code de l'Urbanisme)